

Facteurs de vulnérabilité environnementale du modèle de développement marocain

1. Durabilité du modèle de développement du Maroc

2

Deux grandes phases ont marqué le modèle de développement suivi par le Maroc depuis son indépendance:

- **la première, qualifiée de substitution aux importations ou de « développement protégé » ;**
- **la deuxième, qui a débuté durant les années 80, a été marquée par une grande ouverture économique.**

1. Durabilité du modèle de développement du Maroc (suite)

3

- **Modèle de développement qui a généré des configurations de croissance peu sensibles à l'environnement ;**
- **Modèle de développement peu soutenable**

2. Vulnérabilités environnementales du modèle de développement du M

4

- **Domaine de l'eau;**
- **Domaine de la gestion des déchets ;**
- **Domaine des ressources naturelles;**
- **Dans le domaine environnemental;**
- **Domaine de l'énergie.**

Domaine de l'eau

5

- **Le Maroc est actuellement à la limite du seuil de tension, évalué à 950 m³/habitant/an;**
- **Possibilité de baisse à 500 m³/habitant/an en 2030;**
- **Situation actuelle du stress hydrique aggravée par la sécheresse, diverses formes de pollution et le gaspillage .**

Domaine de l'eau (suite)

6

- **Une agriculture qui utilise 85% des ressources en eau et dont l'efficacité n'atteint que 50% du fait du gaspillage et des systèmes d'irrigation peu entretenus;**
- **Dégradation de la qualité de l'eau a atteint des niveaux critiques dans certains bassins, aggravée par l'absence, souvent, de traitement et de valorisation des eaux usées**

Domaine de l'eau (suite)

7

- **Dégradation des sols générée par l'irrigation intensive: érosion superficielle, salinisation du sol, destruction et perte de fertilité du sol.**
- **Pollution des eaux superficielles et souterraines à cause de l'utilisation des engrais et pesticides de façon intensive particulièrement dans l'agriculture.**

Domaine de l'eau (suite)

8

- **Environ 600 millions de m³/an d'eaux usées sont collectées au niveau des réseaux d'assainissement urbain;**
- **L'essentiel de ces effluents est rejeté dans des milieux récepteurs naturels sans traitement préalable ou réutilisé à l'état brut pour l'irrigation;**
- **Un secteur touristique qui gagnerait à être accompagné par la mise en place de systèmes efficaces de gestion de l'eau sur une échelle généralisée (recyclage, traitement...)**

Domaine de la gestion des déchets

9

- **le développement socio-économique du pays ne s'est pas accompagné de mesures de protection de l'environnement, notamment pour le secteur de gestion des déchets solides.**
- **Une mauvaise collecte qui pose des problèmes de salubrité publique et entraîne des risques sanitaires importants.**
- **Une collecte insuffisante qui nuit à l'assainissement liquide de la ville.**

Domaine de la gestion de déchets (suite)

10

- **La présence de dépotoirs à l'intérieur des zones urbaines et périurbaines empêche le développement des activités économiques et touristiques et dégrade la qualité de vie des populations.**
- **Multiplication des décharges sauvages autour des villes (300 unités) ;**
- **Des décharges sauvages qui polluent les nappes d'eau souterraine et les cours d'eau mitoyens.**

Domaine de la gestion de déchets (suite)

11

- **Plus de 70% des rejets de déchets industriels dans des décharges non contrôlées .**
- **Seuls 70% des déchets solides sont collectés et 2% seulement sont recyclés ou mis en décharge**

Domaine environnemental (suite)

12

Biodiversité riche mais vulnérable et équilibres écologiques menacés

- **Plus de 2000 espèces animales et végétales sont menacés (Eurostat (2008));**
- **Dégradation des sites écologiques due aux pressions exercées par le développement économique qui n'a pas tenu compte de la composante environnementale;**
- **Ecosystèmes menacés par des nuisances qui réduisent leur richesse en biodiversité.**

Domaine environnemental (suite)

13

- **Coût de la dégradation de l'environnement de 4,6% du PIB**
 - **Coût de l'atteinte à l'environnement est évalué à 3,7% du PIB en 2000 (Banque Mondiale (2003) in Royaume du Maroc : Evaluation du coût de la dégradation de l'environnement);**
 - **Coût des dommages sur l'environnement global estimé à près de 0,9% du PIB.**

Domaine environnemental (suite)

14

- **Seul 0,7% du PIB est affecté annuellement pour la préservation de l'environnement (nécessaire 1,8% du PIB selon la BM)**

Domaine environnemental (suite)

15

- **Les émissions de gaz à effet de serre sont évaluées à :**
 - **54,6 millions de tonnes-équivalent CO₂ en 1999 ;**
 - **75 millions de tonnes-équivalent CO₂ en 2004, représentant 2,5 tonne-équivalent CO₂ par habitant et par an.**

Domaine environnemental (suite)

16

- **Changements climatiques**

- **Prévision d'une augmentation de la fréquence des sécheresses au Sud et à l'Est du pays et des orages sur l'Atlas, ainsi qu'une réduction de la durée d'enneigement de l'Atlas.**
- **Réduction de la ressource en eau et l'aggravation de la désertification;**
- **Réduction des récoltes céréalières et disparition de certaines cultures;**
- **Disparition de la biodiversité ;**
- **Elévation du niveau de la mer**

Domaine des ressources naturelles

17

- **Des ressources naturelles dont l'exploitation n'est pas toujours compatible avec la préservation des stocks et de la biodiversité ;**
- **Rythme de dégradation des forêts a atteint, en moyenne annuelle, 30.000 hectares, soit 600.000 hectares de forêts qui auront disparu d'ici l'horizon 2025**

Domaine de l'énergie

18

- **La forte dépendance des énergies fossiles avec importation de 95% des besoins en 2009 et 97.5% en 2008;**
- **Faible base de consommation en énergie commerciale par habitant de 0.48TEP/hab/an et 710 kWh/hab/an en 2009, induisant une intensité énergétique d'environ 0.30, bien que de fortes disparités existent entre catégories de consommateurs et présentant un potentiel de croissance élevé.**

Domaine de l'énergie (suite)

19

- **Les besoins en investissement élevés (supérieurs à 10 milliards de Dh par an);**
- **Les coûts d'accès contraignants en raison du poids de la compensation des produits pétroliers assurée par l'Etat (7 Milliards de Dh en 2005, 24.7 Milliards de Dh en 2008 et 7.35 Milliards de Dh en 2009);**

Domaine de l'énergie (suite)

20

- **Poids de la facture énergétique élevé, plus de 50 Milliards de Dh en 2009 (69.7 Milliards de Dh en 2008) ;**
- **Un système de péréquation des tarifs urbain/rural tirant les coûts de l'électricité vers le haut;**
- **La courbe de charge électrique qui présente un pic de demande élevé le soir (4375 MW en 2009).**

Domaine de l'énergie (suite)

21

- **L'impact sur l'environnement notamment en termes d'émissions de gaz à effet de serre (60% des émissions liées à l'énergie);**
- **Pression sur la ressource forestière avec une consommation de biomasse pour le chauffage et la cuisson en milieu rural estimée à 3.3 MTEP, générant la perte de quelques 30000 hectares de forêts annuellement et reflétant un accès encore limité aux services énergétiques modernes dans ces zones.**

CONSTAT

22

- **Le modèle de développement marocain est basé sur le « rattrapage économique » utilisant fortement l'énergie fossile;**
- **Contraintes environnementales peu ou pas prises en compte;**
- **Coût important lié à la dégradation de l'environnement;**
- **Quelle est la Solution à adopter?**

Option stratégique de l'économie verte

23

- **Proposer l'option stratégique de l'économie verte pour le Maroc;**
- **Mettre en œuvre des politiques et des pratiques viables à long terme et qui ne portent pas atteintes à l'environnement;**
- **Trouver les leviers d'action pour transformer l'économie à long terme en une «économie écologique».**

Définition de l'Economie Verte

24

- **« Une économie débouchant sur une amélioration du bien-être humain et une réduction des inégalités à long terme sans exposer les générations futures à des risques environnementaux et des pénuries écologiques majeurs » (PNUE)**

- **L'économie verte consiste donc à promouvoir la croissance et le développement tout en réduisant la pollution et les émissions de gaz à effet de serre, en limitant le plus possible la production de déchets et le gaspillage des ressources naturelles, en préservant la biodiversité et en renforçant la sécurité énergétique.**

Opportunités pour le Maroc

26

- **L'opportunité de développer de nouveaux produits et de nouveaux marchés;**
- **Développement des énergies renouvelables;**
- **Réduction de la dépendance énergétique ;**

Opportunités pour le Maroc (suite)

27

- **Amélioration de l'efficacité énergétique;**
- **Réduction des émissions de GES;**
- **Création de nouveaux emplois;**
- **Nouvelles perspectives en terme de formation (domaine de l'énergie);**

Actions à mettre en œuvre

28

- **Elaborer des politiques de prévention et d'adaptation;**
- **Atténuer des effets transitoires du changement environnemental;**
- **Anticiper les conséquences sociales de la transition vers une économie verte.**
- **Encourager les technologies et les innovations respectueuses de l'environnement;**

Actions à mettre en œuvre (suite)

29

- **Mettre en œuvre des politiques et mesures permettant à l'économie de s'inscrire à long terme sur un sentier de croissance verte et donc dans une vraie perspective de développement durable;**
- **Proposer des mesures pour développer les marchés et mettre au point des instruments verts.**

Stratégie à adopter

30

- **Adopter la théorie du « court-circuitage » et non celle du «rattrapage ».**

- **Merci pour votre attention**